

La Rumeur de Nîmes

Quête de la vérité et formation du citoyen

-

-

Mise en perspective du dossier dans le cadre de l'ECJS

Ce dossier est le produit d'une recherche menée avec des classes de première ES, à la suite de l'inondation de Nîmes en octobre 1988 et de l'intense rumeur qui a circulé dès le lendemain de la catastrophe.

Notre démarche est, dans un premier temps, une quête de la vérité : les autorités nîmoises cachent-elles à la population le nombre réel de noyés ?

Cette quête est difficile : il faut rechercher des pistes, puis des preuves, donc aller sur le terrain, interroger la population, vérifier les informations.

Cette quête est décevante : les élèves veulent démontrer l'existence d'un mensonge officiel, et ils n'y parviennent pas. Ayant exploré en vain toutes les pistes, ils ont du mal à accepter l'évidence : les autorités n'ont sans doute pas menti.

Ainsi, la vérité n'est pas donnée, elle est le produit d'un travail.

Ce qui est vrai pour les inondations de Nîmes, l'est aussi pour maintes autres situations. Montrer aux élèves un exemple de cette démarche semble une bonne manière de forger leur esprit critique, de les préparer à leur rôle de citoyen. Il me semble que nous rejoignons là une des ambitions majeures de l'ECJS.

René Domergue, professeur SES au Lycée Montaury, Nîmes.

Dernière révision:

*

Languedoc

S. E.S.

Roussillon

10/01/01

[page d'accueil](#)

[nouveau](#)

[plan du site](#)

[nous écrire](#)

[boîte à outils](#)

Dossier

Sommaire	La rumeur de Nîmes.
1) Introduction	
2) Etat de la rumeur en octobre 1988	
3) L'ami d'un ami	
4) Un travail de détective	
5) Des sources crédibles	
6) On fait taire les familles	
7) Il fallait me demander plus précisément)	
8) L'hypothèse de rationalité des acteurs sociaux	
9) La bonne foi	
10) Les morts par arrêt cardiaque	
11) Dessin : J'ai sauvé un chat de la noyade	
12) L'analyse de Jean-Noël Kapferer	
13) Le démenti de la rumeur comme facteur d'amplification	
14) " Monsieur, ça marche pas...! "	
15) Note à propos de l'exploitation du dossier	
	<p>Les documents qui suivent sont extraits du livre</p> <p>" La rumeur de Nîmes, dix ans après "</p> <p>enquête réalisée</p> <p>par des élèves</p> <p>de 1ES du Lycée Montaury,</p> <p>Nîmes,</p>

1) Introduction (RdN, p. 19)

Le matin du 3 octobre 1988, certains quartiers de la ville de Nîmes sont inondés à la suite d'un violent orage survenu dans la nuit. Considérant la soudaineté de l'arrivée des eaux, et au vu de l'importance des dégâts, tout le monde imagine un nombre considérable de noyés.

Une liste officielle est publiée dans les jours qui suivent. Elle annonce huit, puis neuf noms de morts par noyade. Information qui rencontre une forte incrédulité. Les mises au point réitérées par les autorités et les médias n'y changent rien, à supposer qu'elles ne provoquent pas l'effet inverse. La rumeur de Nîmes est née.

Dès le mois d'octobre, une première enquête est menée auprès des élèves du lycée Montauray. La population de Nîmes et des environs est interrogée un mois plus tard. Beaucoup doutent de l'exactitude du chiffre officiel. Sur quelles preuves se fondent-ils pour étayer leur point de vue ? Que valent ces preuves ? Une nouvelle enquête est effectuée dix ans après. Comment la rumeur a-t-elle évolué ?

2) Etat de la rumeur en octobre 1988 (RdN, p. 92)

Question posée : Le chiffre officiel du nombre de noyés est actuellement de 8 (+ 1 disparu), pensez-vous que ce chiffre soit exact ? Si ce n'est pas le cas, à combien estimez-vous le nombre de noyés ?

Nombre de noyés	moins de 8	8	9-20	21-40	41-80	81-120	121-200	+ de 200
Réponses (%)	1,2	9,8	12,9	12,1	16,9	18,6	23,5	5,0

Premier sondage, réalisé en octobre 1988 auprès des lycéens de Montauray
Echantillon : 676 élèves de seconde, première et terminale.

Question sur le doc p.92 " Etat de la rumeur en octobre 1988 "

- Chiffrer l'importance de la rumeur au lendemain de l'inondation.

3) L'ami d'un ami (RdN, p. 29)

A ceux qui ne croyaient pas en l'exactitude du chiffre officiel, nous avons demandé s'ils détenaient des preuves.(...) Un élève de terminale désigne " l'ami d'un ami qui aurait demandé à un pompier le nombre des victimes " Nombreux sont ceux qui évoquent comme source les " on dit ", ou " les gens ", voire " la foule ", etc. Nous lisons : " j'ai entendu parler un groupe de Nîmois dans la rue ". Beaucoup de fiches sont rédigées au conditionnel : " Il y aurait 40 morts repêchés dans la Fontaine. "

Des informations, qui semblent être relativement précises à l'origine, s'avèrent vite tout autant invérifiables (...) Une fiche fait référence à 35 morts dans des voitures, au premier sous-sol du parking de l'esplanade. La personne nous indique que son informateur effectue un séjour aux Etats-Unis et qu'il est impossible de le contacter.

En fait, même si le témoin évoqué avait été retrouvé, et s'il avait confirmé ses dires, nous ne serions pas très

avancés. Où serait la preuve ?

Si nous rencontrons un pompier ou un officier de police qui nous assure avoir vu les corps de dizaines de noyés, il y aurait présomption de preuve, certes, mais pas preuve pour autant.

Il est vite devenu évident que la seule preuve acceptable était de trouver un nom de noyé qui n'était pas recensé dans la liste officielle.

Questions sur le doc. p.2, " L'ami d'un ami "

- - Comment expliquez-vous que beaucoup de fiches soient rédigées au conditionnel ?
- - Pourquoi le titre : l'ami d'un ami ?
- - Quel est le problème de méthode posé par la dernière phrase ? Pourquoi le témoignage de pompiers ou d'officiers de police ne suffit-il pas ?

4) Un travail de détective (RdN p. 30)

Il arrive quelquefois de rencontrer des fiches ouvrant une piste crédible. L'une d'entre elles évoque comme preuve " une voisine d'une élève a découvert un mort dans son jardin ". Mais la voisine est incapable de fournir un nom. Et ne peut-on envisager l'hypothèse qu'un des noyés recensés a été retrouvé dans le jardin concerné ?

Selon une autre fiche, la preuve du mensonge officiel est qu' " un jeune cyclomotoriste aurait été noyé ". Pas de nom, là non plus. Or, un jeune cyclomotoriste a bien été comptabilisé sur la liste officielle. Son cas a d'ailleurs été évoqué dans les journaux. (...)

De la même manière, " un lycéen de Béziers se rendant à Alès " a été signalé comme noyé non recensé. Le nom n'a pu être fourni, et il y a bien un lycéen dans la liste des morts : Antonio Siclari.

Question sur le doc p.30 : " Un travail de détective "

- - Pourquoi le fait qu'une personne ait découvert un mort dans son jardin ne constitue-t-il pas une preuve du mensonge officiel ?
- - Pourquoi cette découverte a-t-elle pu alimenter la rumeur ?

5) Des sources crédibles (RdN p. 31)

Une source souvent évoquée, et a priori très crédible, est celle de médecins, infirmières, et autres personnels travaillant dans le secteur de la santé.

(...) Une quatrième fiche précise que, selon la femme d'un médecin de l'hôpital, " la morgue de l'hôpital était pleine. " La personne en question, jointe au téléphone, confirme ladite information, néanmoins elle refuse de fournir la moindre preuve, ne voulant pas, assure-t-elle, " compromettre ses relations ".

(...) Deux cas paraissent particulièrement intéressants. Dans le premier, l'élève affirme avoir entendu dire par son docteur qu'une jeune fille de 17 ans avait été aspirée par une bouche d'égout. Il s'avère que cette narration a été faite à la fille du docteur en question par sa grand-mère, cette dernière l'ayant entendu au marché-gare, de la bouche d'une inconnue. Dans le deuxième cas, une élève rapporte les propos d'une pharmacienne travaillant à l'hôpital : " Il y aurait 237 morts pendant cette semaine-là et suite à cette semaine. " En réalité, la pharmacienne en question n'a pas donné l'information directement à l'élève mais à sa mère, il ne s'agit pas de 237 morts mais

de 57, et elle n'a rien constaté par elle-même, mais tient l'information d'un pompier de sa famille. Pompier qui lui aurait finalement répondu au téléphone : " Moi, j'ai dit ça ? "

Questions sur le doc p.31 : " Des sources crédibles "

- - Pourquoi des sources " crédibles " ?
- - Une personne évoque 237 morts, cette précision a-t-elle une importance ?

6) On fait taire les familles (RdN, p. 49)

" On fait taire les familles. " " En contrepartie, on leur a donné de l'argent. " " On fait pression sur les fonctionnaires détenant des informations pour qu'ils ne disent rien. " " On convoque à la préfecture ceux qui cherchent à en savoir plus ", etc. Voilà quelques arguments qui m'ont été proposés.

Comment imaginer qu'on puisse faire taire des familles frappées par la mort de leurs proches, quand on sait que même les régimes les plus totalitaires ne parviennent jamais à museler leurs opposants !

Se taire pour de l'argent ? N'y aurait-il pas une seule famille - suffisamment aisée ou tout simplement assez fière - pour laquelle l'argent n'est rien comparé au poids du mensonge ?

Comment imaginer d'autre part que l'on puisse faire taire les amis, les connaissances, les voisins, les collègues de travail, etc..., c'est-à-dire des dizaines de personnes nécessairement au courant de la disparition ! Comment concilier cela avec le fait que personne, à Nîmes ou dans les environs, ne puisse citer un seul nom de mort qui ne soit pas dans la liste officielle !

Questions sur le doc p.49 : " On fait taire les familles "

- Semble-t-il possible que les autorités Nîmoises aient pu cacher l'existence d'un grand nombre de noyés ?

7) Il fallait me demander plus précisément (RdN p. 35)

(Au bout de plusieurs semaines de recherche, les enquêteurs n'ont toujours pas trouvé une preuve indiscutable. Ils deviennent sceptiques quant au témoignage d'une élève, proche parente d'un pompier qui, pour preuve du mensonge officiel, lui a dit avoir participé à l'enlèvement de 50 à 70 morts dans le secteur de la route d'Alès.)

L'élève accepte de questionner son cousin pompier. Il est entendu qu'elle doit présenter les choses de manière à lui laisser une porte de sortie. Voici l'essentiel de leur conversation :

- L'élève : Au lycée, on fait une enquête sur les victimes de la catastrophe de Nîmes. Toi qui faisais partie des secours, combien as-tu vu de morts ?

- Le pompier : Je te l'ai déjà dit !

- L'élève : Oui, on en a parlé, mais je me souviens plus du chiffre...

- Le pompier : Entre 50 et 70

- L'élève : 50 à 70 noyés ?

- Le pompier : La plupart des cadavres provenaient du cimetière protestant.*
- L'élève : Mais alors, ce n'étaient pas des noyés !!!
- Le pompier : On les a ramassés. Il faut bien les compter...
- L'élève : A cause de toi, j'ai raconté des bêtises !
- Le pompier : Il fallait me le demander plus précisément !

* Le cimetière protestant, situé en amont du lieu évoqué, a effectivement été dévasté par les eaux. Certains cercueils ont ainsi été exhumés, brisés, et les cadavres ont été emportés par les eaux.

Questions sur le doc p.35: " Il fallait me demander plus précisément "

- - Doit-on considérer les cadavres provenant du cimetières protestants comme des noyés ?
- - Pourquoi l'élève a-t-elle reçu la consigne de ménager une " porte de sortie " à son informateur ?
- - L'informateur a pour habitude de retrouver tous les soirs ses amis au bistrot. Qu'auraient-ils pensé de lui si à l'époque des inondations il n'avait rapporté aucune information relative à la rumeur des noyés ? Que vont-ils penser de lui s'ils raconte qu'il a découvert des dizaines de cadavres (sans plus de précision) ? Quelle est la situation la plus valorisante ?
- - Comment comprenez-vous l'attitude du pompier qui conclut : " Il fallait me le demander plus précisément " ? D'après vous, pourquoi n'a-t-il pas fourni toutes les précisions lors du premier entretien ?

8) L'hypothèse de rationalité des acteurs sociaux (RdN p. 38)

Si le nombre de morts était bien supérieur au chiffre annoncé par les autorités, nous aurions dû, au cours de nos investigations, trouver les noms de nombreuses victimes absentes de la liste officielle. Or nous n'en avons trouvé aucun. Est-ce à dire qu'il y a des morts non recensés, mais en nombre limité, ce qui expliquerait que nous n'en ayons pas trouvé trace ? Une question se pose alors : dans ce cas, pourquoi les autorités cacheraient-elles la vérité ? Pourquoi prendraient-elles un aussi grand risque politique pour un ou deux morts de plus ? Ainsi, en partant de l'hypothèse de rationalité des acteurs sociaux, il semble clair que les hauts responsables n'avaient pas intérêt à mentir (en tout cas à mentir sur un petit nombre). D'un point de vue sociologique, il n'est pas du tout besoin de poser le problème en terme de confiance ou non aux autorités.

Question sur le document p.38 : " L'hypothèse de rationalité des acteurs sociaux "

- - Quels sont les acteurs sociaux concernés ?
- - Pourquoi, n'est-il pas souhaitable de poser le problème en terme de " confiance ou non aux autorités " ?
- (Autrement dit : en quoi cela change-t-il quelque chose si un responsable affirme qu'il n'y a pas mensonge officiel ? Et, en quoi est-ce préférable de mener un raisonnement démontrant qu'il n'a pas intérêt à mentir ?)

9) La bonne foi (RdN p. 33)

Un garçon de 16 ans, considéré par son entourage comme honnête et très équilibré, se trouve dans les rues de Nîmes au lendemain des inondations. Il en revient ébranlé. Il raconte à ses proches que, voyant un

atroupement, il s'est approché et a vu une pelle mécanique extraire un cadavre de la boue, plus précisément le cadavre d'un jeune homme. Son implication est totale et son angoisse profonde. Apparemment, il ne raconte pas cela pour se donner de l'importance.

Quelques semaines plus tard, un membre de sa famille, conscient des mécanismes de propagation de la rumeur, l'entreprend et finit par lui faire modifier son interprétation. Il rapporte les choses ainsi : " Certes il a vu le cadavre, mais de loin... Il l'a vu, mais de trop loin pour pouvoir dire si c'est un homme ou une femme, un jeune ou un vieux... Il a surtout vu une pelle mécanique remonter quelque chose... En fait, il n'a pas vraiment vu le cadavre, mais il ne peut y avoir de doute à ce sujet, les nombreuses personnes présentes ayant dit que c'était le cadavre d'un jeune homme. "

Un an après le garçon en question refuse d'être questionné sur le sujet. Il dit qu'il n'avait alors que seize ans, que c'est du passé...

Questions sur le doc p.33 : " La bonne foi "

- - Peut-on dire que le garçon a menti ?
- - Comment expliquer son comportement ?

10) Les morts par arrêt cardiaque (RdN, p.50)

Lorsque l'on communique les résultats de l'enquête à ceux qui annoncent un chiffre de morts supérieur au chiffre officiel, certains répondent qu'ils ne mettent pas en cause notre bonne foi ni la rigueur de notre démarche. Toutefois ils font remarquer que nous ne tenons pas compte des personnes décédées le jour de l'inondation, mais pour d'autres raisons que la noyade : des personnes gravement malades non secourues par un médecin car les moyens de communication étaient coupés, des personnes fortement impressionnées par la catastrophe et mortes par arrêt cardiaque, etc.

Cet argument présente un intérêt, certes, toutefois deux remarques s'imposent. D'une part les autorités n'ont jamais dit qu'elles comptabilisaient ce type de décès, sans doute bien difficile à recenser d'ailleurs. D'autre part, cet argument n'est pratiquement jamais avancé d'entrée, mais toujours au terme d'un débat, lorsque l'interlocuteur est à bout d'arguments. Il ne s'agit donc là que d'une position de repli (...)

Questions sur le doc p.50 : " Les morts par arrêt cardiaque "

- Pourquoi certaines personnes adoptent-elles une stratégie de " repli " ?

11) Dessin : J'ai sauvé un chat de la noyade (RdN, p. 57)

• rdn-chat.JPG (64775 octets)

Questions sur le dessin :

- Quel rapport ce dessin entretient-il avec les mécanismes de la rumeur ?

12) L'analyse de Jean-Noël Kapferer (RdN, p. 56)

Dans son livre, Rumeurs, le plus vieux média du monde, Jean-Noël Kapferer écrit : " Quand l'angoisse est forte, le pire est toujours plus probable que le meilleur. [...] La rumeur est la première étape du défolement... C'est un écoulement socialement acceptable de l'agressivité refoulée. "

" L'homme qui dévoile la rumeur jouit d'un plus grand prestige que le simple amuseur public. Il délivre une information rare, excitante, créatrice d'émotions : il dispose d'une valeur à échanger. En retour de cet échange, il gagne le plaisir de plaire, d'être écouté avec attention. "

" La rumeur est une communication émotionnelle. [...] Apporter une rumeur signifie donc que l'on souhaite débiter ou poursuivre avec l'interlocuteur une relation plus étroite, où chacun se découvre un peu plus, mettant à nu ses sentiments, ses valeurs, tout en ne parlant pas de soi. [...] C'est par la rumeur que le groupe nous communique ce qu'il faut penser si nous tenons à continuer à y adhérer. La rumeur est un véhicule efficace de cohésion sociale : toutes les discussions qui s'instaurent expriment l'opinion du groupe auquel nous nous identifions. Participer à la rumeur est aussi un acte de participation au groupe. "

Question sur le doc p.56 : " L'analyse de Jean-Noël Kapferer "

- Quelles sont les différentes fonctions de la rumeur, selon J.N. Kapferer ?

13) Le démenti de la rumeur comme facteur d'amplification (RdN, p.60)

Une élève donne pour preuve du mensonge officiel le fait qu'un chiffre de plus de 100 morts a été avancé il y a quelques mois par le quotidien Libération !

Ce journal a en effet évoqué la catastrophe de Nîmes dans son numéro du 3 octobre 89. Mais si le chiffre de 40 à 200 morts est cité dans l'article, c'est seulement par référence à notre enquête et en guise d'exemple de l'importance de la rumeur. A aucun moment le journaliste ne laisse entendre que la rumeur a le moindre fondement, bien au contraire.

Nous voilà donc impliqués dans la propagation de la rumeur ! Nous retrouvons là un mécanisme bien connu des spécialistes : le démenti de la rumeur a parfois pour effet de la renforcer.

Question sur le doc p.60 : Le démenti de la rumeur comme facteur d'amplification

- - Comment expliquez-vous le phénomène évoqué par le titre ?
- - Quelle leçon tirez-vous de ce texte, pour le cas où une rumeur vous toucherait ou toucherait un de vos proches ?

14) " Monsieur, ça marche pas...! " (RdN, p.72)

" Monsieur, ça marche pas ! On y est pas arrivé ! " Dix ans après, cette phrase résonne encore à mes oreilles de professeur. C'était au lycée, un après-midi de mars 1989. Les élèves présentent les conclusions de leur enquête. Leur désarroi fait peine à voir. Depuis des mois ils remontent des pistes et sont ballottés d'un informateur à l'autre. Les rares fois où ils obtiennent un nom de noyé, celui-ci se trouve sur la liste officielle. Ils n'ont pas pu démontrer le mensonge officiel, mettre à nu l'imposture. Cela est ressenti comme un échec. Ils n'ont pas été au niveau de leur sujet !

Triste fin pour une recherche commencée dans l'enthousiasme.

Dans l'incrédulité générale, je m'efforce d'expliquer aux élèves qu'au plan scientifique l'enquête n'est pas un échec : leur sentiment vient du fait qu'ils ont trouvé autre chose que ce qu'ils cherchaient. A ce stade, le plan scientifique leur importe peu. Dans leur esprit, je m'emploie à panser leur plaie. Mon insistance finit par lasser. La rencontre se termine sur un malaise.

(...) Mais cette merveilleuse équipe d'enquêteurs n'était pas encore au bout de sa souffrance. Juste avant que le polycopié ne devienne livre, nous avons réalisé une enquête supplémentaire, juste pour voir. Nouvelle déception : la rumeur est toujours là ! " Alors, ce qu'on a écrit a servi à rien ! " Pire, deux personnes faisaient référence à leur recherche, comme preuve du mensonge officiel.

Question sur le doc p.72 : " Monsieur, ça marche pas ! "

- - Pourquoi les élèves sont-ils déçus ?
- - D'après vous, ont-ils perdu leur temps ?
- - Que conclure sur le problème de la recherche de la vérité ?
- - Selon vous, serait-il souhaitable que le citoyen procède ainsi avant de porter des jugements ?

- - En quoi est-il bon que le futur citoyen exerce son esprit critique ? Sur quel thème auriez-vous envie d'exercer le vôtre ?

15) Note à propos de l'exploitation du dossier.

Cette dernière question peut être l'occasion de faire surgir d'excellents sujets de recherches. Certains pourrons sans doute être exploités assez aisément.

Il est également possible d'ouvrir un débat sur le thème "pouvoir, information et citoyenneté". Pour accéder à un document favorisant cette ouverture, cliquez sur l'un des liens suivants:

A [accès au document " Pouvoir, information et citoyenneté "](#)

P [précisions sur la Rumeur de Nîmes, dix ans apres l'inondation de 1988](#)

L [le texte de la Préface de JB Renard](#)

M [mieux connaître les auteurs, se procurer le livre](#)

[Retour haut de page](#) 

[Retour page "accueil" rumeur de Nîmes](#)

Précisions sur le contenu du livre

" *La Rumeur de Nîmes, dix ans après l'inondation de 1988* "

Les extraits du livre présentés dans le dossier sont centrés sur le thème de la quête de la vérité par de futurs citoyens. L'ouvrage contient des précisions à cet égard, mais il fournit beaucoup d'autres informations dans les domaines suivants :

- **Evolution de la rumeur :**

Six tableaux statistiques synthétisent différents sondages effectués en 1988-89 et 1998, auprès des lycéens puis de l'ensemble de la population de Nîmes et des environs. Les derniers permettent d'étudier l'état de la rumeur, dix ans après l'inondation.

- **Recherche de traces de la catastrophe dans l'Etat Civil de la ville de Nîmes :**

Les autorités ont-elles manipulé l'Etat Civil ? Peuvent-elles le faire ?

- **Multiplicité des " preuves " du mensonge officiel :**

Peut-on imaginer des touristes noyés dont on aurait caché le nom ?

Comment procèdent ceux qui trouvent dans nos recherches la " preuve " du mensonge officiel ?

- **Rôle joué par les incertitudes officielles et médiatiques :**

Des informations catastrophistes ont été fournies par des sources " autorisées ".

L'absence de crédibilité de leur rétractation permet de constater un " effet de cliquet. "

La rumeur a également été alimentée par les fluctuations du chiffre officiel, passé de 11 à 8 puis à 9.

- **Tentatives d'explication :**

Aucune corrélation n'apparaît entre adhésion à la rumeur et degré d'anxiété des personnes interrogées. Mais une corrélation existe avec l'âge et, plus nettement encore, avec la classe sociale.

La recherche de corrélation permet de mettre à jour un " effet de quartier " bien différent de ce qu'on imaginait : il devient difficile d'expliquer l'adhésion à la rumeur par le choc émotionnel.

Le souci de valorisation semble un facteur explicatif pertinent pour la période qui suit la catastrophe, mais que vaut cet argument dix ans après les faits ?

Nous avons interrogé deux psychanalystes. Pour Claude Heinrich la rumeur nîmoise est spécifique : les conditions du retour à la normale ont empêché le " travail de deuil " de se réaliser correctement. Pour Camille Clavel, la rumeur s'explique de manière plus générale, par sa fonction de " panser l'angoisse. "

- **Découverte d'une contre-rumeur :**

Curieusement, pour certaines personnes interrogées, il y a moins de morts que ne l'affirment les autorités. Il est intéressant de mettre les arguments invoqués en relation avec la position privilégiée des informateurs, au moment de la catastrophe.

- **Quinze dessins réalisés par les élèves.**

- **Méthodologie :**

Difficultés pour questionner sur l'appartenance sociale.


Nécessité de ménager une " porte de sortie " aux informateurs.

Détails du questionnaire 1998.

Procédure de correction des échantillons.

- **L'écho de nos premières recherches sur la rumeur de Nîmes :**

Nos recherches ont obtenu un retentissement médiatique et une reconnaissance universitaire auxquels nous ne nous attendions pas, et qui a permis aux élèves de considérer autrement une enquête qui leur semblait avoir échoué.

[Retour page "dossier" la rumeur de Nîmes](#) 

[Retour page "accueil" la rumeur de](#)